

Stratégie climatique

Canadian Royalties Inc. est une compagnie minière engagée envers la protection de l'environnement et le respect des communautés. Nous agissons de manière à minimiser les dangers, risques et impacts environnementaux, et visons à améliorer continuellement notre performance. Canadian Royalties inc. reconnaît l'importance de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques. Dans la poursuite des engagements de sa Politique de Responsabilité Sociale Environnementale, Canadian Royalties inc s'engage à :

- Gérer la consommation d'énergie de ses activités et limiter ses émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Limiter les impacts de ses activités en regard des changements climatiques et s'adapter à ces derniers

La stratégie de Canadian Royalties Inc. pour atteindre ces engagements est :

Développer une gouvernance, des obligations de redditions de compte et attirer des responsabilités pour les axes suivants :		
Gérer les risques et opportunités climatiques	Améliorer la résilience	Réduire l'empreinte carbone
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer les risques et opportunités climatiques à court, moyen et long terme au niveau de l'entreprise et au niveau de l'installation ▪ Établir un processus pour dégager les risques significatifs et quantifier les impacts matériels et financiers ▪ Intégrer les impacts des risques et opportunités climatiques dans la stratégie d'entreprise, le processus des affaires et la planification financière, et ce, pour les différentes sphères du Projet Nunavik Nickel (exploitation minière, chaîne de valeur, accès au capital) ▪ Développer des trajectoires d'adaptation aux changements climatiques et les mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des outils d'adaptation aux changements climatiques ▪ Tenir compte d'au moins deux scénarios liés au climat lors de l'évaluation des risques, soit l'un basé sur un niveau élevé d'émissions carbone et l'autre sur des réductions ambitieuses des émissions carbone ▪ Collaborer avec les communautés d'intérêts pour la gestion des changements climatiques ▪ Planifier une transition vers une économie bas-carbone 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser un système de gestion de l'énergie et des GES, qui inclut notamment un plan de surveillance, des cibles de réduction pour la consommation d'énergie et des GES (champ 1 et 2), des procédures et un processus d'amélioration continue en regard de l'efficacité énergétique ▪ Travailler avec les partenaires de la chaîne de valeur pour fixer des cibles de réduction des émissions du champ d'application 3 ▪ Attribuer un coût implicite au carbone dans les évaluations de projet et le budget annuel ainsi que l'intégrer dans les critères en matière d'approvisionnement ▪ Remplacer les énergies fossiles par des sources d'énergie à faibles émissions lorsque possible ▪ Développer des outils d'évaluation de l'empreinte carbone basés sur les principes de l'analyse du cycle de vie



James Xiang
Président/Chef de l'Exploitation
Canadian Royalties Inc.
30 janvier 2024